

Vu le code de l'Education,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,
Vu l'arrêté de nomination en date du 1^{er} octobre 2024 de Madame Amandine LECAS,

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.
secretariat.direction@crous-reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne habilitation et délégation de signature à :

**Madame Amandine LECAS,
Secrétaire comptable**

Pour intervenir en mon nom dans le dispositif VISALE en vue de l'activation des garanties.

Cette action pour le compte du directeur général se matérialise par des interventions via des validations ou saisies dans l'outil informatique dédié.

A ce titre l'agent dispose d'une délégation pour effectuer dans l'outil informatique dédié

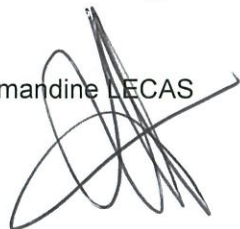
- les déclarations d'impayés,
- les actualisations pour les garanties déjà déclenchées
- les validations de QS (quittances subrogatives)
 - ***dans ce dernier cas l'action dans le système emporte validation et signature électronique via DocuSign.***

La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

À Reims, le 12 Juin 2025

Signature du délégataire

Amandine LECAS



Le Directeur général du C.R.O.U.S

Raymond CARRASSET

